

rails et dont la plate-forme n'est pas même complètement dressée, et cela quand il pourrait faire à beaucoup moins de frais l'acquisition d'une voie ferrée dont, de son propre aveu, on a tiré, l'an dernier, une recette de \$100,000? Quel empire sir Rodolphe Forget exerce-t-il donc sur le Gouvernement?

L'hon. M. COCHRANE: Nous n'avons encore rien payé.

M. CARVELL: Je crains...

L'hon. M. COCHRANE: Pourquoi n'avons-nous rien payé l'année dernière?

M. CARVELL: Parce que vous attendiez la décision de la cour de l'échiquier.

L'hon. M. COCHRANE: Et nous l'attendons encore.

M. CARVELL: Je suis bien aise de l'apprendre.

L'hon. M. REID: Et nous ne paierons rien d'ici à la prochaine session, alors que la question sera décidée.

M. CARVELL: Bien; voilà que nous avançons.

L'hon. M. REID: Je l'ai dit il y a quelques instants.

M. CARVELL: Le montant diminue peu à peu: siégeons jusqu'au matin, et il n'en restera plus rien. Les temps sont assez durs pour qu'il vaille la peine de passer la nuit ici, s'il doit en résulter pour le pays une économie de \$3,000,000. Le ministre a rayé le Lotbinière-Mégantic de l'item; n'en parlons plus. Je constate avec plaisir qu'on ne se fera pas un jeu des chemins de fer de l'Etat à Québec comme on s'en fait un des téléphones dans le comté de Dorchester.

Quant au Québec-Montmorency-Charlevoix, c'est le seul, on le sait, dont l'exploitation soit rémunératrice; l'an dernier, si je ne me trompe, elle s'en est soldée, au dire du ministre, par un excédent de \$100,000. Comment peut-il se donner raison de refuser de prendre possession de la partie du chemin de fer ayant une valeur réelle pour en acquérir une qui n'est pas encore construite, qui ne vaut et ne rapporte absolument rien.

L'hon. M. COCHRANE: Tout d'abord, c'est une voie ferrée dont la construction a coûté fort cher et à laquelle on a consacré des sommes considérables.

M. CARVELL: Quel besoin le ministre en a-t-il en temps de guerre. L'an dernier, pour motiver cette dépense, on alléguait qu'il fallait doter l'Intercolonial de ramifications nouvelles, l'agrandir et en faire un réseau aussi important que possible pour

[M. Carvell.]

atteindre le public et lui rendre d'utiles services. On se faisait argument de ce que, l'aide d'un transbordeur et par suite de beaucoup de choses mystérieuses, l'Intercolonial pénétrait dans la ville de Québec, et l'on arrivait à la conclusion que cette ligne allant de Québec à la Malbaie n'était que le prolongement du chemin de fer de l'Etat. Voici maintenant qu'on veut laisser de côté les trente ou quarante premiers milles de cette voie ferrée qui part de Québec et va dans la direction de l'est, la partie rémunératrice de l'entreprise, pour faire l'acquisition, au prix de \$3,255,845 du reste de la ligne qui se prolonge jusqu'à la Malbaie, n'est pas même entièrement construite et ne rapportera jamais rien.

L'hon. M. COCHRANE: Nous en donnons le prix que fixera le tribunal. Cela, je l'ai dit plus d'une fois; j'en prends à témoin mon honorable ami de Rouville (M. Lemieux).

M. CARVELL: Je m'oppose à cette affaire avec encore plus de force que je n'en ai mis depuis des années à combattre tout autre projet, parce que, en principe, rien ne la justifie. Le Gouvernement use de ce procédé pour tâcher de se dégager de la situation où le met implacablement le tribunal. Ayant cette décision sous les yeux, je ne vois pas comment il pourrait prendre possession de l'ensemble des voies ferrées.

Se trouvant en pareille impasse, le Gouvernement doit prêter appui à sir Rodolphe Forget et le tirer de l'ornière où il est enlisé. Il abandonne l'autre partie du chemin, parce qu'il ne peut se prévaloir de la décision du juge Cassells, mais il dit: 'Nonobstant la loi de 1916, nonobstant la décision de M. le juge Cassells, nous allons payer à sir Rodolphe Forget le prix d'une ligne qui n'est pas encore construite.'

L'hon. M. SEVIGNY: Mon honorable ami ignore-t-il qu'à part sir Rodolphe Forget, il y a dans cette région 60,000 habitants qui ont été privés des avantages d'une voie ferrée depuis deux cents ans?

M. CARVELL: Je n'en serais pas surpris. Sur le parcours de la rivière Saint-Jean, dans ma province, il y a toute une population qui depuis cent trente ans, est privée des avantages d'un chemin de fer.

L'hon. M. SEVIGNY: Est-elle desservie par un chemin de fer aujourd'hui?

M. CARVELL: Nous avons nous-mêmes construit une voie ferrée. Nous en avons fait un gâchis, mais nous l'avons construit quand même. Ce n'est pas ce Gouvernement qui